

NETTE AVANCE TRAVAILLISTE

LES NOUVELLES

الجمهورية العربية السورية
سورية

• Votre Journal du Vendredi •

لِقَوْلَانِيْل

ADMINISTRATION
Passage Chérif - Tél. 20212

3ème Année (Nouvelle Série) No. 8 - 24 FEVRIER 1950 - 4 Pages 10 m/m

REDACTION
20, Salah El Dine - Tél. 20269

LE LABOUR SUR DE VAINCRE MAIS LES CONSERVATEURS ESPERENT DANS LES VOIX DES REGIONS RURALES

Les derniers chiffres

LONDRES, 24 (R.) — Les Travailleurs menaient par 61 sièges quand les opérations de dépouillement ont été provisoirement suspendues ce matin, une fois connus les résultats de 266 circonscriptions.

Le dépouillement des 354 circonscriptions restantes aura lieu dans la journée.

La position des partis est la suivante:

Travailleurs	163
Conservateurs et alliés libéraux	102
Libéraux	1
Communistes	1

Sur la base des résultats de la nuit, les gains et les pertes s'établissent comme suit:

Travailleurs	2 gains	21 pertes
Conservateurs	22 gains	1 perte

La répartition des voix dans les circonscriptions dont les résultats ont été déjà annoncés, est comme suit:

Travailleurs	6.179.751
Conservateurs	5.395.092
Libéraux	1.092.919

La participation électorale a été très élevée et a atteint presque 85 0/0 contre 75 0/0 aux élections précédentes.

Les candidats élus

Londres, le 24 (R.) — Le premier membre du Cabinet à être réélu a été le ministre de l'Instruction Publique, Georges Tomlinson.

Mais sa majorité a été réduite de plus de 2.500 voix et il n'a obtenu que 11.100 voix.

M. Clement Attlee a été réélu dans sa circonscription de Londres avec une majorité de 12.107 voix sur son concurrent conservateur.

Le Chancelier de l'Echiquier a été aussi réélu dans la circonscription du sud-est de Bristol, par une majorité de 16.803 voix contre le candidat conservateur.

Le ministre des affaires étrangères, Ernest Bevin a été réélu à Londres, circonscription de l'Est de Woolwich.

Le ministre des Travaux Publics travailliste, Charles Dickey a été élu à Londres, à la forte majorité de 24.668 voix.

M. B. Hynd, ex-ministre pour les affaires allemandes au ministère des affaires étrangères de M. Bevin, a été réélu par une majorité de 18.541 voix.

Un autre ministre réélu est celui du Travail et du Service National, Georges Isaacs (travailliste) dont la majorité dans la nouvelle circonscription de Southwark, — quartier pauvre de Londres, — a été de 22.378 voix.

M. Philippe Noel-Baker, secrétaire d'Etat travailliste des relations avec le Commonwealth a gagné dans sa nouvelle circonscription avec une majorité de 12.900.

Le ministre de l'Approvisionnement, Georges B. Strauss a gardé son siège par une majorité de 12.046 voix. Ses adversaires étaient C. E. Jordan

Les candidats défaits

Londres, 24 (R.) — Un des plus grands coups porté aux travaillistes a été la défaite, par 31 voix seulement, de M. Arthur Creech-Jones, le ministre des colonies, à Shipley, Yorkshire. La marge était si étroite qu'on comptait une seconde fois les bulletins.

Le vainqueur, Victor G. Hirst (conservateur) eut 18.390 voix contre 18.309 au ministre travailliste.

En 1945 Creech-Jones avait eu une majorité de 7.930 voix.

M. D. N. Pritt, brillant avocat qui siègea au dernier parlement comme travailliste indépendant a été défait à Hamme-nuth, Londres, par le candidat officiel des travaillistes, M. R. Tomney.

M. Pritt a été expulsé du parti travailliste il y a plusieurs années parce que ses opinions sur le communisme étaient en contradiction avec celles du parti.

Randolph Churchill, fils du leader conservateur Winston Churchill a été défait par le propagandiste travailliste Michael Foot, à Devonport, Plymouth, par près de 3.500 voix.

Sir Frank Soskice, avocat-général travailliste, 77 ans, a été défait dans sa nouvelle circonscription de Bebbington, Cheshire, par son concurrent conservateur, qui eut une majorité de 3.219 voix.

Le troisième candidat était Henry G. White (libéral).

Philippe Piratin, l'un des membres communistes du parlement, a perdu son siège en subissant une défaite écrasante des mains de son concurrent travailliste W. J. Edwards (travailliste) qui obtint une majorité de 27.237.

Les autres candidats comprennent le lieutenant-commandant M. Solomon (conservateur).

John Jacob Astor, qui se pré-

Libéraux et communistes complètement éliminés

Le ministre des colonies a été battu

LONDRES, 24 (R.) — Le siège central du parti travailliste a prétendu aujourd'hui à l'aube que le gouvernement de M. Clement Attlee était certain de revenir au pouvoir. Les résultats de 254 circonscriptions sur un total de 625 sont de 158 sièges aux travaillistes, 95 aux conservateurs et parti libéral allié et 1 siège aux Libéraux.

Mais les conservateurs insistent qu'ils ne sont pas encore battus.

LES ESPOIRS CONSERVATEURS
Londres 24 (R.) — Avec les travaillistes arrivant en tête dans les circonscriptions principalement industrielles, les conservateurs placent leurs espoirs en les régions rurales traditionnellement de droite pour lesquelles on a commenté ce matin à compter les bulletins.

La seconde élection britannique depuis la guerre est devenue un duel entre socialistes et Tories, à mesure que les résultats arrivaient la nuit dernière et 104 ce matin, enlevant tout espoir aux Libéraux d'un retour au pouvoir.

De même que la campagne électorale, les premiers résultats ont provoqué peu de surprises. Même les foules qui encombraient le West End de Londres, se sont réduites à un petit nombre d'enthousiastes bien avant que tous les résultats de la nuit aient été annoncés sur des panneaux gigantesques dans les rues.

Deux ministres, de second rang ont été réélus, mais trois autres ont été défaits.

PRUDENCE

A 4 heures du matin, un porte-parole conservateur a dit:

«Il serait sot d'arriver à des conclusions quelconques en base des résultats connus jusqu'ici.»

LES FIN DES LIBERAUX
Londres 24 (R.) — Les résultats des élections est jusqu'ici bien triste. Les Libéraux, qui, avec 475 candidats présents, avaient fait un grand effort pour faire revivre leur ancienne gloire politique.

Les Libéraux sont toujours les derniers comme votes remportés et ont perdu de nombreux dépôts de 150 livres chacun faute d'avoir obtenu 1/8è des votes effectifs.

LES RESULTATS DEFINITIFS
Londres, 24 (R.) — On s'attend à connaître presque tous les résultats définitifs vers 6 heures ce soir (GMT).

Les travaillistes ont déjà atteint le minimum de nombre de sièges considéré nécessaire, ce soir, pour assurer une victoire socialiste, a dit à Reuter M. Morgan Philips, secrétaire général du parti.

«Nous avons eu confiance en le succès dès le début, a-t-il dit, et nos espoirs ont été réalisés.»

«Nous avons pris une avance substantielle et nous attendons aujourd'hui de bons résultats des régions minières de Durham et de Glamorgan, d'Ecosse, et même des districts agricoles.»

Un porte-parole conservateur a dit d'autre part: «Nous gardons une très bonne chance de

L'EGLISE N'APPROUVE PAS L'OBJECTION DE CONSCIENCE

Cité du Vatican, 24 (AFP) — L'Eglise n'approuve pas l'objection de conscience: c'est ce que ressort d'un article de la revue «Catholic», publiée par les Pères Jésuites de la province romaine de Campanio.

L'article montre tout d'abord que, dès le début du Christianisme, les chrétiens ne considéraient pas que servir dans les armées impériales fut incompatible avec leur foi. Pour l'Eglise, est-il encore af-

firmé dans l'article, l'usage de la force au service de la Justice ou de la Défense est considéré comme entièrement légitime.

Après avoir souligné que l'Eglise condamne le militarisme, «mal grave qui fut engendré par des conceptions matérialistes qui étouffèrent le culte de la Justice», la revue ajoute: «Le service militaire, bien au contraire, est un devoir du citoyen envers la Patrie.»

«Dans ces conditions d'insécurité du monde actuel, conclut la revue, un peuple ne peut rester désarmé sans compromettre son indépendance.»

LES RAPPORTS ENTRE CATHOLIQUES ET PROTESTANTS
Cité du Vatican, 23 (AFP) — La publication d'un document émanant du St. Office au sujet des rapports entre Catholiques et Protestants est imminente. On apprend en effet, de bonne source, que le document a été imprimé au Vatican en plusieurs langues, dont le latin, et à l'exception de l'italien.

Il est actuellement déposé à la Secrétairerie d'Etat, qui en assurera la diffusion.

«Nous répétons, sur la foi des plus hautes personnalités des pays, qu'il n'a jamais été dans l'intention de l'Eglise de mettre en danger ne serait-ce qu'un instant ses rapports avec la Suisse qui continuent à être un modèle de courtoisie et d'entente.»

(Lire en page 4 les détails de l'aplanissement de l'incident).

LE ROLE DE M. CHURCHILL

Manchester 24 (R.) — Le «Manchester Guardian» écrit aujourd'hui que, quel que soit le résultat final, ces élections ont été les «élections de M. Churchill».

«Il a dominé, de la tête et des épaules tous les hommes de son parti et a donné un sens et une direction à la campagne électorale.»

«Toutes ses tentatives n'ont pas réussi, mais son esprit étincelant et ingénieux a fourni des indications à tous les candidats, par douzaines. Quoique l'on puisse penser de ses opinions, il a accompli un magnifique effort.»

Le journal libéral ajoute: «La campagne du gouvernement a été aussi habilement menée.»

«La tournée électorale du premier ministre a eu des qualités attrayantes. Sa simplicité a impressionné d'une manière très personnelle.»

«Mais dans ses discours, M. Attlee s'est à peine dégagé du prosaïsme.»

NOUVELLE GREVE DANS LA METALLURGIE FRANÇAISE

Paris, 23 (AFP) — De nouvelles entreprises ont été touchées aujourd'hui par la grève, à la suite des consultations organisées par les différents syndicats. Selon le groupement patronal de la Métallurgie, 77 établissements comptent environ 35.000 personnes.

Selon les syndicats, le ministre des Transports aurait répondu à leur demande d'acompte de 3000 francs par mois pour tout le personnel qu'il s'agissait d'un problème du gouvernement auquel il ne pouvait pas répondre et qu'il envisageait la possibilité d'autoriser le conseil d'administration de la Régie autonome des transports parisiens à étudier le problème pour avis.

PIERRE DELRIEU CONDAMNE A MORT PAR CONTUMACE
Paris, 23 (AFP) — L'avocat général Pierre Delrieu a été condamné cet après-midi à mort par contumace par la cour de justice de Paris.

Delrieu, en fuite depuis 1944, avait été détaché au tribunal d'Etat créé en 1941. A ce titre, il poursuivait les patriotes avec beaucoup de zèle. Il requit notamment la peine de mort contre les militants communistes Raymond Woog et René Guyot, qui furent acquittés, ainsi que contre Collette, auteur de l'attentat contre Pierre Laval.

Selon l'exposé des faits, Delrieu «se préta de plein gré aux exigences d'une politique fondée sur la victoire de l'Allemagne».

Tchang-Kai-Chek reprendrait ses fonctions
Hong-Kong, 23 — (AFP) — L'agence «Central News» annonce de Taipei que le comité central permanent du Kuomintang a adopté une résolution demandant au généralissime Tchang-Kai-Chek de reprendre ses fonctions de président, pour répondre aux vœux du peuple chinois.

Le traité signé entre l'URSS et Mao-Tse-Toung a été examiné également au cours de la réunion du comité.

D'autre part, l'agence «Central News» apprend de source digne que mis en grève à Changhaï, contre de fait que 20.000 ouvriers se sont l'oppression communiste.»

«LES SOVIETS N'ATTAQUERONT PAS LES PREMIERS»

pense M. KENNAN

Washington, 24 (R.) — M. George Kennan, conseiller en chef au Département d'Etat sur les relations américano-soviétiques, déclare dans un article publié dans le «Reader's Digest» qu'il est peu probable que la Russie se prépare à une prochaine offensive militaire contre le monde occidental.

M. Kennan qui a démissionné de son poste de Chef du Bureau de préparation de politique au Département d'Etat, a déclaré que les chefs russes croient que la chute du capita-

lisme est inévitable.

«Ils feraient n'importe quoi pour éviter cette chute, mais ils ne voudraient pas mettre en danger d'une manière plus grande la sécurité de la capitale mondiale du communisme en URSS», a dit M. Kennan.

Toute agression serait «une aventure risquée et sans résultat» pour l'Union Soviétique.

La guerre totale, a dit M. Kennan «est devenue potentiellement un suicide moral et les maîtres du Kremlin, contrairement à Hitler et aux Japonais, ne sont pas enclins au suicide.»

Un article du «Times» sur les relations anglo-égyptiennes

Londres, 24 (R) — Le «Times» dit aujourd'hui: «En étudiant séparément le large champ de leurs intérêts communs dans la sécurité du Moyen-Orient, la Grande-Bretagne et l'Egypte pourraient trouver un nouveau point de contact dans les questions du Soudan et de la zone du Canal qui les divisent depuis longtemps.»

Le premier ministre Nahas pacha «n'a rien perdu de sa vitalité presque légendaire et de son énergie, malgré les années qui ont passé», dit le «Times». Mais il montre maintenant «un esprit de conciliation envers les chefs de l'opposition et ceci pourrait ren-

dre possible à ces derniers de prendre une part utile dans les affaires publiques.»

Le «Times» ajoute: «Dans les affaires étrangères, on ne saurait attendre à de rapides développements car les problèmes sont compliqués et intraitables.»

Parmi ces problèmes, un des principaux est celui des relations de l'Egypte avec la Grande-Bretagne. Cela prendra du temps.

Rien, cependant, n'aurait pu être plus cordial que la réception dont a été l'objet M. Bevin au Caire au début de ce mois.

ATTENTAT CONTRE LE PARLEMENT FINLANDAIS
Helsinki, 24 (AFP) — La police finlandaise a appréhendé hier l'auteur de l'attentat à la dynamite contre l'immeuble du Parlement, le 14 février. Il s'agit d'un aliéné: Gustav Ekroos, dont l'acte est dépourvu de toute signification politique, ce dernier s'étant plaint à plusieurs reprises d'entendre son prénom, Gustav, fréquemment cité à la radio.

L'envoi d'un marteau dans les fenêtres de l'édifice qu'occupe la Radiodiffusion n'ayant pas mis fin à ce qu'il considérait comme une persécution morale, Ekroos décida alors de frapper «plus haut», et c'est ainsi qu'il a amené à «faire sauter le Parlement».

LE TRIBUNAL DE ROME SE PRONCERA LE 15 MARS PROCHAIN SUR L'HERITAGE DU ROI VICTOR EMMANUEL

A qui seront attribués les bijoux de la couronne?

Les plaidoiries du procès relatif à la dévolution du patrimoine de la Maison de Savoie en Italie, a été renvoyée à l'audience du 15 Mars prochain, en Chambre du Conseil. C'est la décision qui a été prise à la dernière audience, après l'examen de l'exception soulevée par Me Arias, Avocat du Contentieux de l'Etat, qui avait demandé aux juges que l'action fut déclarée irrecevable, pour défaut de paiement de la part des héritiers revendiquants, de l'impôt successoral.

L'exception a été résolue dans la meilleure des façons: les héritiers de la Maison de Savoie ont disposé pour que cet impôt soit réglé. Hier, en effet, Me Carlo D'Amelio et Giovanni Andrea Serro ont comparu devant le Tribunal en exhibant un reçu du bureau des impôts successoraux, duquel il résultait que les héritiers de Victor Emmanuel III, avaient payé la veille à 8 heures 30 du matin, la somme de 19 millions et 278.000 francs, comprenant aussi l'amende. Les avocats des Savoie relèveront cependant qu'ils avaient réglé l'impôt dans le seul but d'éviter des discussions inutiles, étant donné qu'à leur avis que la perception de cet impôt ne peut qu'être subordonnée à la prise de possession des biens successoraux, prise de possession qui n'avait pas eu lieu en l'espèce.

Quant au fond du procès, il donna lieu à un autre incident, au sujet d'un avis favorable à la thèse des Savoie qui aurait été donné par l'Avocat du Contentieux, dont le Sous-Secrétaire d'Etat aux Finances aurait fait état en répondant à une interrogation à la Chambre.

Me Carlo D'Amelio, interrogé par son adversaire sur le point de savoir par quel moyen il aurait pris connaissance de cet avis, répondit qu'un petit oiseau bleu l'avait apporté sur sa table de travail, en pénétrant par la fenêtre ouverte, ce qui provoqua l'hilarité générale.

L'on connaît le point culminant de la question qu'il s'agit de juger.

Les dispositions de la nouvelle Constitution républicaine qui prévoient la confiscation du patrimoine des Savoie ainsi que son aliénation, n'étant devenues exécutoires que trois jours après le décès du Roi Victor Emmanuel peuvent-elles être appliquées en tant qu'elles déclarent nulles les aliénations du dit patrimoine consenties même à une date antérieure? En d'autres termes, le décès et la dévolution héréditaires, peuvent-ils être assimilés à un acte volontaire d'aliénation, interdit par le texte?

La question, à notre avis, ne nous paraît point douteuse, car pour priver les Savoie de leur patrimoine, il faudrait maintenir que le roi est décédé intentionnellement trois jours avant l'entrée en vigueur de la Constitution, pour faire du tort à la République... ce qui est évidemment absurde!

Mais une autre question vient de surgir au sujet de la détermination de l'axe successoral. Devra-t-il ou ne devra-t-il le point comprendre les bijoux de la Couronne? Il résulte, en effet d'un procès-verbal de dépôt dressé par les représentants de la Banque d'Italie et par le représentant de la Maison Royale, Falcone Lucif-

ero, avec l'assistance de Me Anselmi le 5 Juin 1946, que le roi Humbert II avait décidé de confier à la Banque d'Italie, pour être gardée à la disposition de qui de droit, les objets précieux qui représentent les bijoux de la Couronne. En quoi consistaient ces bijoux?

En un diadème à onze rangées de brillants, traversé par une rangée de 64 perles. Le poids des brillants était de 1167 grains, et de trois grains formant un carat. La valeur minima de ces brillants du grand diadème, varie entre 40 et 160 millions de francs. Les autres bijoux mentionnés en outre deux bracelets de 1043 brillants, un noeud à sept rangées avec brillant central rose, composé de 679 brillants; un collier de chien de 119 brillants, des fleurs, des broches, des épingles et des parures en brillants, le tout évalué à plusieurs millions de francs.

C'est aussi sur le sort de ces bijoux qui — paraît-il — auraient été offerts à l'Etat par Victor Emmanuel II pour payer les frais de la guerre mondiale lors de la bataille de Novare, mais que le Ministre Cavour aurait refusé, en laissant la jouissance à la Maison de Savoie, que le Président Frangipane, du Tribunal de Rome devra statuer incessamment.

(Lire en page 4 d'autres détails)

TENSION ENTRE LA HONGRIE ET L'OCCIDENT

Budapest, 23 — (AFP) — Le gouvernement hongrois a remis aujourd'hui aux légations des Etats-Unis et de Grande-Bretagne une note verbale conçue en termes sensiblement identiques et dans laquelle il suggère, en substance:

1) que les légations des Etats-Unis et de Grande-Bretagne «ont le personnel est infiniment plus important qu'avant la guerre», réduisent leur personnel;

2) que les deux légations citent les conséquences logiques du fait que le procès Vogeler a mis en lumière la part prise par divers membres de ces légations, aux activités criminelles de Vogeler et Sanders;

3) que les deux gouvernements reconsidèrent les mesures de représailles qu'ils adoptèrent pour protester contre les arrestations de Vogeler et Sanders, arrestations qui sont apparues dument justifiées.

Pour l'encouragement du tourisme au Liban

Beyrouth 23 (AFP) — Une réduction de 80 0/0 sur les prix des transports en faveur des estivants a été décidée au cours d'une réunion tenue au Commissariat au Tourisme, en présence de représentants des compagnies maritimes et aériennes.

D'autre part, la commission permanente des relations économiques, poursuivant l'examen des mesures destinées à l'encouragement du tourisme et de l'estivage, a adopté les résolutions suivantes:

1) Abolir la prime de 60 livres et encourager l'estivage par la réduction des tarifs des hôtels et l'amélioration du service dans les hôtels.

2) Abandonner le projet relatif à l'institution de la livre touristique.

ECHO ET NOUVELLES

Aujourd'hui

Vendredi 24 février 1950 55ème jour de l'année

SAINT MATHIAS

MOHAMED ALY. Tél. 25106 — Ce soir à 9 heures grande première de la Troupe Lyrique Italienne dans: « Lucia di Lammermoor » de Donizetti, avec Maria Erato, Beniamino Gigli, Gino Orlandini, Ettore Bastianini. Au pupitre le M. Vincenzo Bellezza.

CONFÉRENCES

AU LYCEE FRANCAIS à 7 heures 15 p.m. conférence par le Prof. René Leriche sur: « Le Médecin devant la douleur », sous les auspices de M. Jean Filhol, Consul Général de France. Le public est cordialement invité.

AU BRITISH INSTITUTE, à 7 heures p.m. conférence en anglais par Mlle F. Adams O. B. E. sur: « Le système éducatif français comparé à l'anglais ».

A L'EGYPTE - EUROPE à 7 heures p.m. conférence en français par le Dr. Abdel Hamid Metwally, sur: « Le problème d'un gouvernement mondial ».

CINEMAS

ROYAL — Tél. 26329 — «The Dangerous Age» avec Myrna Loy et Roger Livesey.

ALHAMBRA Tél. 29054 — «Le Vie del Peccato» avec Jacqueline Laurent et Leonard Cortese. Aussi: Attractions et Orchestre Sur Scène.

AL CHARK Tél. 20231 — «Elephant Boy» avec Sabu. PLAZA — Tél. 20822 — «Tycoon» avec John Wayne.

FOUAD Ier — Tél. 25392 — «Les Inconnus dans la Maison» avec Raimu et Juliette Faber.

ALHAMBRA Tél. 29054 — «Le Vie del Peccato» avec Jacqueline Laurent et Leonard Cortese. Aussi: Attractions et Orchestre Sur Scène.

AL CHARK Tél. 20231 — «Elephant Boy» avec Sabu. PLAZA — Tél. 20822 — «Tycoon» avec John Wayne.

FOUAD Ier — Tél. 25392 — «Les Inconnus dans la Maison» avec Raimu et Juliette Faber.

ALHAMBRA Tél. 29054 — «Le Vie del Peccato» avec Jacqueline Laurent et Leonard Cortese. Aussi: Attractions et Orchestre Sur Scène.

AL CHARK Tél. 20231 — «Elephant Boy» avec Sabu. PLAZA — Tél. 20822 — «Tycoon» avec John Wayne.

FOUAD Ier — Tél. 25392 — «Les Inconnus dans la Maison» avec Raimu et Juliette Faber.

ALHAMBRA Tél. 29054 — «Le Vie del Peccato» avec Jacqueline Laurent et Leonard Cortese. Aussi: Attractions et Orchestre Sur Scène.

AL CHARK Tél. 20231 — «Elephant Boy» avec Sabu. PLAZA — Tél. 20822 — «Tycoon» avec John Wayne.

FOUAD Ier — Tél. 25392 — «Les Inconnus dans la Maison» avec Raimu et Juliette Faber.

ALHAMBRA Tél. 29054 — «Le Vie del Peccato» avec Jacqueline Laurent et Leonard Cortese. Aussi: Attractions et Orchestre Sur Scène.

AL CHARK Tél. 20231 — «Elephant Boy» avec Sabu. PLAZA — Tél. 20822 — «Tycoon» avec John Wayne.

FOUAD Ier — Tél. 25392 — «Les Inconnus dans la Maison» avec Raimu et Juliette Faber.

ALHAMBRA Tél. 29054 — «Le Vie del Peccato» avec Jacqueline Laurent et Leonard Cortese. Aussi: Attractions et Orchestre Sur Scène.

AL CHARK Tél. 20231 — «Elephant Boy» avec Sabu. PLAZA — Tél. 20822 — «Tycoon» avec John Wayne.

FOUAD Ier — Tél. 25392 — «Les Inconnus dans la Maison» avec Raimu et Juliette Faber.

ALHAMBRA Tél. 29054 — «Le Vie del Peccato» avec Jacqueline Laurent et Leonard Cortese. Aussi: Attractions et Orchestre Sur Scène.

AL CHARK Tél. 20231 — «Elephant Boy» avec Sabu. PLAZA — Tél. 20822 — «Tycoon» avec John Wayne.

FOUAD Ier — Tél. 25392 — «Les Inconnus dans la Maison» avec Raimu et Juliette Faber.

ALHAMBRA Tél. 29054 — «Le Vie del Peccato» avec Jacqueline Laurent et Leonard Cortese. Aussi: Attractions et Orchestre Sur Scène.

AL CHARK Tél. 20231 — «Elephant Boy» avec Sabu. PLAZA — Tél. 20822 — «Tycoon» avec John Wayne.

FOUAD Ier — Tél. 25392 — «Les Inconnus dans la Maison» avec Raimu et Juliette Faber.

ALHAMBRA Tél. 29054 — «Le Vie del Peccato» avec Jacqueline Laurent et Leonard Cortese. Aussi: Attractions et Orchestre Sur Scène.

AL CHARK Tél. 20231 — «Elephant Boy» avec Sabu. PLAZA — Tél. 20822 — «Tycoon» avec John Wayne.

FOUAD Ier — Tél. 25392 — «Les Inconnus dans la Maison» avec Raimu et Juliette Faber.

POUR LA STATUE DU ROI FOUAD

Un train spécial est arrivé, hier, en gare d'Alexandrie, transportant cent quarante pierres de taille d'Assouan pour servir au socle de la grande statue du Roi Fouad qui sera érigée Place de Bab El Guédid (ou de Kom El Dick), près de la ligne actuelle des trams de Mohammed bey qui sera enlevée et placée autour du jardin municipal, du côté du dispensaire Maher pacha.

LE MONDE ET LA VILLE

AU PATRIARCAT GREC ORTHODOXE: S.B.D. Christophoros II est parti hier par la voie des airs pour Athènes invité par Sa Béatitude Mgr. Spyridon, Archevêque d'Athènes de toute la Grèce. Le séjour de Sa Béatitude sera bref. Il est accompagné de S.E. Mgr. Parthenios Métropolitain de Peluse et du T.R.P. Parthenios, Secrétaire en Chef du Patriarcat.

L'Union des Bibliothécaires de Grèce a élu le Dr. T. D. Mosconas, Bibliothécaire Patriarcal, comme Membre Correspondant.

AU FOYER DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE: A la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue par les Membres du Foyer de la Jeunesse Catholique, le Jeudi 16 Février 1950, pour le renouvellement partiel du Comité, celui-ci s'est réuni le Lundi 20 Février pour la constitution de son Bureau.

Ont été élus: M. Charles A. Geahel, Président, M. Antoine J. Hawara, Vice-Président, M. François Rathle, Secrétaire, M. Georges Panayoti, Trésorier, M.M. Michel Arida, Pierre Maksud, Georges Attalah, Antoine Naassan, Edgard Dah rouge, Raymond Gohargui, trésoriers.

AU FOYER DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE: rue de Euisirs, le Lundi 27 février à 7 h. 30 p.m. conférence par M. Caram Cassiry sur: « Les Poètes Soldats (1914-1918) ».

CERCLE SAINT-CATHERINE: Les membres du Cercle Sainte Catherine et leurs familles sont cordialement invités à une réunion intime qui aura lieu dans les salons du Cercle le samedi 25 à 6 heures p.m. Cette réunion prendra fin à 9 heures 30 p.m.

GRUPEMENT DES ANCIENNES FRANÇAISES: Lundi 27 février à 7 heures: Conférence par M. Bernard Guyon, titulaire de la chaire de Littérature Française à l'Université Fouad Ier. « Balzac Poète ».

LES PASSAGERS D'AIR FRANCE: Parmi les passagers arrivés au Caire par le Constellation F.BAZO du 21.2.50 a noté: M. Polier, M. Garrigue, Frère Bernard, M. Arsis, Mme Atkins, M. Omac, M. Reis, M. Cieuril, M. Marchand, M. Garnier, M. Luchaire, M. Gosse, M. J. J. M. B. Bulz, M. Shalfan, M. Bâtias, M. Le-maire, M. et Mme Rousseau, M. et Mme Meyer, M. et Mme Najar et leurs deux enfants, Mlle Vacher, M. Ouch.

PASSAGERS ARRIVÉS PAR L'AVION DE L'HELIAS: M. G. Chryssostomidis, M. N. Magakis, M. S. Moundoulas, M. St. Georgakis, M. M. Maronitis, M. Papadopoulos, M. Makridis, M. Ima Christodoulidis, M. Al. Arkanonis, M. Elias Pavlidis.

Passagers partis par l'avion de l'«Helias»: M. S. Turini, M. Hardou, MM. Ouranis, et Mlle Sophie Coneka.

Le prof. Krauss dirigera, à Paris, un orchestre avec Yehudi Menuhin comme soliste

Après son triomphal séjour à Alexandrie et au Caire, le prof. Klemens Krauss partira le samedi 11 mars par l'«Espéria» en même temps que la troupe d'Opéra.

Les galas de "La Réforme Illustrée"

PLUS DE PLACES POUR LE RECITAL BECHI

Hier matin à 10 heures, les guichets pour le recital Bechi ont été ouverts au public.

Une queue de plusieurs centaines de personnes qui se prolongeait jusqu'aux Magasins Singer, de l'autre côté de la rue, les prit d'assaut avec un enthousiasme de sauterelle.

«Nous les remercions de tout coeur, tout en déplorant les retards qui ont été constatés, nous sommes ravis de voir que nous ne sommes pas seuls à apprécier l'œuvre de cet artiste.»

Réduction du tarif des télégrammes les vendredis et jours fériés

On sait que par une singulière inspiration, l'Administration impose, depuis plusieurs mois, le paiement d'un tarif double pour les dépêches expédiées les vendredis et jours fériés.

Le Conseil supérieur des chemins de fer a décidé, hier, d'annuler cette mesure que rien ne justifiait.

BILLET DU VENDREDI

JOUER OU NE PAS JOUER

That is the question. Les cartes sont définitivement entrées dans nos moeurs.

«Hier matin à 10 heures, les guichets pour le recital Bechi ont été ouverts au public.»

«Nous les remercions de tout coeur, tout en déplorant les retards qui ont été constatés, nous sommes ravis de voir que nous ne sommes pas seuls à apprécier l'œuvre de cet artiste.»

«Nous les remercions de tout coeur, tout en déplorant les retards qui ont été constatés, nous sommes ravis de voir que nous ne sommes pas seuls à apprécier l'œuvre de cet artiste.»

Le gala annuel de bienfaisance

Après les succès éclatants du Caire, la Troupe Italienne d'Opéra commence aujourd'hui ses représentations en notre ville.

LES CONFÉRENCES

Les fonctions du tourisme

Mercredi soir, le Doct. Mario Monti, sous-directeur général de la «CIT» (Compagnia Italiana Turismo) a donné une conférence des plus intéressantes sous les auspices et dans le siège de l'Association «Egypte-Europe».

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

A LA MUNICIPALITE

L'enquête sur les nouveaux détournements

Me Abbas Ramzi, premier substitut du Parquet, chargé de l'enquête sur les nouveaux détournements découverts à la Municipalité il y a quelques jours, a poursuivi ses interrogatoires au service de la caisse de la Compagnie des eaux de la Municipalité.

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

SA MAJESTÉ LE ROI honorerà de sa présence le concert de ce soir

Sa Majesté le Roi honorera ce soir le premier Concert de l'Orchestre Philharmonique de Vienne, sous la direction du Maître Dr. Klemens Krauss, à l'Opéra Royal du Caire.

LE CONCERT SERA RADIO-DIFFUSÉ

Le concert de ce soir sera radio-diffusé et il paraît même que ce sera le seul concert qui sera radio-diffusé durant le séjour de l'Orchestre Philharmonique de Vienne en Egypte.

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

La saison d'Opéra au Mohamed Aly

Après les succès éclatants du Caire, la Troupe Italienne d'Opéra commence aujourd'hui ses représentations en notre ville.

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

Le «Britannic» nous apporte 550 touristes ce matin

Le paquebot «Britannic» est attendu ce matin dans notre port.

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

En l'honneur de la Doctoresse Panayotou

Hier, en la villa de Mme Carlo Suarès, une réception a été offerte par l'Association égyptienne des femmes universitaires en l'honneur de la Doctoresse Anouk Panayotou à l'occasion de son doctorat à l'Académie royale d'Athènes.

Grève aux usines Sebahi

Une fois de plus, les ouvriers des usines de filature Sebahi viennent de faire grève.

La Cité des Morts sera-t-elle à Mallaha?

Le Comité Municipal des cimetières avait suggéré l'arrêt de l'inhumation des morts dans les cimetières actuels aussi bien musulmans que chrétiens, et juifs en raison de leur position au centre des quartiers résidentiels sans compter d'autres considérations d'ordre sanitaire.

Propagande pour la santé publique

Le Dr. Gamal El Dine El Hefni, directeur des services sanitaires municipaux, a convoqué les propriétaires de cinémas et a examiné avec eux la nécessité de projeter des films éducatifs en faveur des mesures de prophylaxie et de la santé publique.

Le gouvernement se doit d'aider l'école des Aveugles

Nous avons fait hier une courte visite à l'école où M. Nangle, le dévoué directeur, nous a reçu.

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

LES MARCHÉS

Table with columns: Longue Soit, Soit Moyenne, and sub-columns for various goods like Malt, Flour, etc.

Table with columns: Bourse des Valeurs, and sub-columns for various stocks like Emprunt National, Banque d'Athènes, etc.

Table with columns: Bourse des Valeurs, and sub-columns for various stocks like Emprunt National, Banque d'Athènes, etc.

Table with columns: Bourse des Valeurs, and sub-columns for various stocks like Emprunt National, Banque d'Athènes, etc.

Table with columns: Bourse des Valeurs, and sub-columns for various stocks like Emprunt National, Banque d'Athènes, etc.

Table with columns: Bourse des Valeurs, and sub-columns for various stocks like Emprunt National, Banque d'Athènes, etc.

Table with columns: Bourse des Valeurs, and sub-columns for various stocks like Emprunt National, Banque d'Athènes, etc.

Table with columns: Bourse des Valeurs, and sub-columns for various stocks like Emprunt National, Banque d'Athènes, etc.

Table with columns: Bourse des Valeurs, and sub-columns for various stocks like Emprunt National, Banque d'Athènes, etc.

Table with columns: Bourse des Valeurs, and sub-columns for various stocks like Emprunt National, Banque d'Athènes, etc.

Table with columns: Bourse des Valeurs, and sub-columns for various stocks like Emprunt National, Banque d'Athènes, etc.

Table with columns: Bourse des Valeurs, and sub-columns for various stocks like Emprunt National, Banque d'Athènes, etc.

Table with columns: Bourse des Valeurs, and sub-columns for various stocks like Emprunt National, Banque d'Athènes, etc.

LES FAITS-DIVERS

PICK-POCKET AU GUICHET D'UN CINEMA. Mohamad Eff. Mohamad, négociant en bois, était arrivé hier au guichet d'un cinéma près de la gare de Ramleh pour prendre un billet.

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

FRANCE CO CONTI

dont les funérailles ont eu lieu hier après-midi, expriment toute leur gratitude à leurs amis et connaissances pour leur présence aux funérailles, leurs condoléances, couronnes ou donations aux oeuvres de bienfaisance.

MESSES DE REQUIEM

Le dimanche 26 février à 10 h. 45 a.m. une messe de requiem de l'année sera célébrée en l'Eglise Égyptienne Orthodoxe, 13 rue Caid Gohar, à la mémoire de la regrettée

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

«L'orateur, qui est l'une des personnalités les plus marquantes du tourisme international, a été présenté au public par le Dr. A. Messulam, au nom de la «CIT» d'Alexandrie.»

Advertisement for 'ECOLE PIGIER DE PARIS' with details about practical preparations for business and exams.

POUR L'APPÉTIT D'UN ANGLAIS UN CHEVAL VAUT BIEN UN BŒUF

Dans un coin absolument perdu de la campagne anglaise, on encaisse aux murs assez hauts pour cerner toute curiosité, le curieux le plus proche a, d'ailleurs, toutes les chances d'être à plusieurs kilomètres de là, car l'endroit choisi est toujours désert.

Ces quatre murs, autour desquels note une odeur douceâtre, écoeurante, arbrilant quelque chose de pire que tous les « racks » imaginés par les mauvais garçons du monde. Car c'est dans ces bûches primitives que des chevaux meurent non pas soudainement, sous le coup de masse libération du veto de l'abattoir, mais lentement saignés à blanc sentant leur vie s'échapper goutte à goutte, tandis qu'un grossier bâillon de paille et de chiffons les asphyxie cruellement en étouffant leurs gémissements.

Ce sont ces malheureuses bêtes suppliciées qui fourniront les morceaux de choix pour le marché noir de la viande.

Après la guerre, la consommation de la viande de cheval était considérée, en Angleterre comme une horreur, et l'abattage, presque insignifiant, était réservé à l'alimentation des chiens, des chats ou de quelques originaux.

Les hostilités et le rationnement — qui depuis la victoire n'a fait qu'empirer — ont changé cet état de choses. Nombre de gens qui, au début, firent la queue devant les boucheries chevalines à seule fin de nourrir leurs compagnons à quatre pattes, finirent par se laisser tenter par ces morceaux de viande rouge rappelant d'authentiques steaks dont ils étaient sévères que la viande de cheval bénéficie, en Angleterre, d'un prix unique d'un shilling la livre (453 grammes), sans distinction de qualité.

Résultat : le cheptel chevalin britannique, qui s'élevait en août 1939 à 1.101.000 têtes, était tombé, en septembre 1949 à 650.000. Encore faut-il tenir compte d'un accroissement sérieux du nombre des bêtes de luxe ou de demi-luxe, car si l'on prend les chiffres relatifs aux chevaux de gros trait ou de labour, on constate que, de 846.000 en 1936, ils sont tombés actuellement à 220.000.

Et il a suffi de l'intervention de quelques trafiquants pour faire de cette situation un drame particulièrement écoeurant.

Pour bien saisir le mécanisme de l'opération, il faut se rappeler que, ni pendant la guerre, ni depuis l'armistice, l'Angleterre n'a exigé des hôteliers qu'ils demandent aux clients leurs tickets de rationnement. Ce n'est que si l'on prend pension pour plus de cinq jours dans un hôtel qu'on doit les remettre.

Pour les restaurants, on s'est contenté de limiter le nombre de plats qu'il est possible d'obtenir à un même repas et de fixer un plafond à l'addition... Pour son ravitaillement, chaque établissement reçoit chaque semaine les denrées rationnées en quantités proportionnelles au nombre moyen de ses clients pendant la semaine précédente.

A de très rares exceptions près, les hôtels et restaurants vraiment anglais (aussi bien les « grills » populaires que les « bouillottes » populaires) ont appliqué strictement la règle, complétant les menus tant bien que mal avec du poisson, des volailles, etc. Mais les grandes villes anglaises comptent toutes de nombreux restaurants italiens, français et centra-européens. A Londres, ils constituent la majeure partie de Soho et grouillent également dans les rues qui rayonnent autour du quartier populaire de Tottenham Court Road, dans l'East End, etc.

Or là, à la seule condition d'être connu du patron, le client peut obtenir autant de steaks ou de tranches de rosbif qu'il désire. En ignorant, bien sûr, que le morceau de « boeuf » qu'il a dans son assiette portait crinière de son vivant.

Jusqu'ici, on n'est encore pas fait passer dans l'horrible. C'est, semble-t-il, un groupe d'abatteurs polonais installés dans le Yorkshire qui ont découvert qu'en saignant un cheval lentement et à vie, au lieu de l'assommer rapidement, on obtient une viande dont les morceaux choisis ressemblent, par l'apparence et le goût, à du très jeune boeuf.

Les différentes sociétés de

protection des animaux, les sociétés sportives, les associations d'éleveurs aident de leur mieux les autorités dans la chasse aux abatteurs clandestins. Mais la tâche semble sans espoir. A moins que le succès ne soit enfin obtenu grâce à l'intervention de « l'Inconnu ». On appelle ainsi un mystérieux ami des bêtes aux puissants moyens financiers qui est brutalement intervenu. Déjà, il a partout ses agents qui traquent les abatteurs-bourreaux, s'efforcent de découvrir les restaurants se prêtant à l'horrible trafic et enfin, autant que possible, arrêtent le ravitaillement dans la source en surenchérissant dans les ventes. Les chevaux acquis par eux sont confiés à l'une des multiples associations existant en Angleterre et dont le but est l'entretien de véritables maisons de retraite où les chevaux hors service peuvent vivre et mourir de leur belle mort.

Mais l'Inconnu, malgré ses ressources, est seul. De sorte que la menace qui pèse sur les chevaux anglais est loin d'être encore dissipée.



CORINNE CALVET, jeune star française engagée à Hollywood, est considérée dans les studios américains comme « la nouvelle Rita Hayworth ».

LE COMTE CALVI DI BERGOLO

bénéficiaire probable d'un trésor enterré mais légataire certain du patrimoine important de sa tutrice

(Suite de la 1ère page)

ROME, février. — Ces derniers jours, les deux frères Adolphe et Donatello Rocchini, de Florence, ont envoyé au commissaire de police de Piacenza une relation très détaillée sur les récentes recherches effectuées à Castel Arquato, desquelles il résulterait avec une certitude mathématique, que dans une certaine localité, à trois mètres sous terre, est enseveli le trésor appartenant au Comte Calvi di Bergolo, enfermé en trois caisses en acier. Le trésor, composé de monnaies, bijoux, argenterie, ainsi que de documents précieux, aurait aujourd'hui la valeur de plus de cent cinquante mille livres sterling.

Les frères Rocchini ont effectué les recherches en se servant d'un appareil, de leur invention, apte à identifier les vibrations des métaux et qui permettrait ainsi de déceler les trésors cachés. Actuellement, ils demandent l'appui des autorités pour les fouilles nécessaires, tout en déclarant vouloir assumer tous les frais de l'entreprise. Après deux ans de silence, l'histoire du trésor Calvi est ainsi de nouveau à l'ordre du jour, avec toute sa saveur de légende.

L'origine de cette affaire nous met en présence de son premier protagoniste, un jeune homme dénommé Livio Bini, condamné aux travaux forcés par jugement rendu par la Cour d'Assises de Turin le 19 janvier 1948 pour double homicide. Bini, à la fin des hostilités, avait désespérément cherché un emploi. Arrêté en 1946 sous l'inculpation de vol, il fut condamné en prison l'ex-colonel Lorenzo Delle Fratte qui, se sentant sur le point de mourir, lui dévoila un extraordinaire secret : après le 8 septembre 1943, le Comte Calvi di Bergolo, aux fins d'éviter la perte et le pillage d'une partie de son patrimoine, avait décidé de le cacher à l'intérieur de trois caisses de mitrailleuses Breda 30, et avait enseveli ces trois caisses contenant des lingots d'or et des objets précieux, dans une localité à l'abri, connue seulement par un nombre limité de personnes. Avant de mourir, le colonel Delle Fratte, qui aurait participé au transport par camion allemand de ces trois caisses, de Turin à Castel Arquato, fournit à son compagnon de cellule tous les documents aptes à identifier la localité, et lui traça aussi un petit plan des lieux.

Acquitté de son accusation de vol et libéré, Bini ne songea plus qu'à se procurer les moyens nécessaires pour se mettre à la recherche du trésor, dont il n'avait parlé à personne. Ses premières tentatives ne furent pas couronnées de succès et, ensuite, pour ne point abandonner les recherches coûteuses, le jeune homme se livra au banditisme pour se procurer l'argent, et un soir il tua deux riches paysans, près de Turin.

pour s'emparer d'une forte somme dont ils étaient porteurs. Ayant été arrêté et ayant avoué son double crime, il fut condamné aux travaux forcés et, dans l'espoir d'obtenir une réduction de la peine, il se décida à révéler son secret aux autorités. Le 11 février 1948, sous bonne escorte, Bini fut amené à Castel Arquato, pour diriger les recherches du trésor engagées par le commissariat de Piacenza. Ses recherches ne furent cependant pas fructueuses, bien qu'il prouva sa parfaite connaissance des lieux. L'année dernière, de nouvelles tentatives furent effectuées avec une issue négative, et maintenant c'est le tour des frères Rocchini avec leur nouvel instrument d'exploration.

Bien que cette histoire — mélange de l'île au Trésor et du Comte de Monte-Cristo — semble assez rocambolesque, l'opinion générale manifeste l'opinion qu'elle se base sur certaines bribes de vérité au sujet des trois caisses, dont le transport à Castel Arquato résulte avoir eu effectivement lieu.

Un trésor beaucoup plus tangible, dont le Comte Calvi di Bergolo devient bénéficiaire, est par contre le patrimoine successoral de la Marquise Paola Dalla Valle di Pomaro. Son testament ouvert le 30 janvier dans le grand salon du Palais Dalla Valle, institue le Comte Calvi, son fils adoptif, héritier universel de ses biens. Sous déduction de certains legs consentis par la testatrice au pro-

fit des sociétés de bienfaisance, la part du Comte Calvi s'élevait à environ un demi-milliard de livres, somme assez importante malgré la dévaluation.

La Marquise Dalla Valle a été l'une des plus belles femmes de son temps. Dame de compagnie et amie intime de la reine Hélène, elle joua un rôle prépondérant dans la conclusion du mariage du Comte Calvi avec Yolande de Savoie, et ce fut surtout grâce à son influence et à sa diplomatie que les difficultés inévitables créées par le rang de la princesse furent favorablement surmontées. Paralysée depuis des années, la vieille dame vivait isolée du monde, dans le culte de la famille Savoie, entourée par les photographes de ses anciens souverains.

Ses dispositions testamentaires font assez de mécontentement parmi les membres de sa famille et notamment parmi ses frères et ses cousins Cavallini Boero qui ne peuvent évidemment comprendre une dévotion poussée jusqu'à ce point.

En tous cas, le Comte Calvi — qui se trouve actuellement à Rome pour recevoir les biens qui lui ont été attribués après paiement des impôts très importants qui les grèvent — n'est certainement pas du même avis, et pourra profiter de son séjour en Italie pour mettre au clair la mystérieuse affaire du trésor caché dont le recouvrement éventuel viendra s'ajouter au patrimoine de la Marquise.

B. L.

TOUS CENTENAIRES ?

Il nous serait facile de donner une liste impressionnante de personnes ayant vécu jusqu'à des âges non moins impressionnants. Les ouvrages qui traitent du sujet en citent des centaines. Jean Finot, le philosophe de la longévité, nous assure que Saint Antoine mourut à 105 ans, l'ermite Paul à 113 ans, et Saint Narcisse à 165 ans. Nous ne le suivons pas sur ce terrain car les registres de l'état civil restent muets sur tous ces points.

En revanche, nous donnons comme authentiques les faits suivants, rapportés par Voronoff :

- 1) Kentigern, fondateur de l'abbaye de Glasgow, mourut à 165 ans.
- 2) Drakenberg, à 146 ans.
- 3) Thomas Parr, à 152 ans ;
- 4) Gascogne, à 120 ans ;
- 5) William Smith, à 125 ans ;
- 6) Le chirurgien Politiman, à 142 ans.

Non moins authentiques les faits cités par Jaworski :

- 1) John Schell, en 1919, célèbre son 131ème anniversaire ;
- 2) Un journaliste anglais découvre, en Syrie, un vieillard de 139 ans.
- 3) Plus heureux que son confrère anglais, un journaliste français interviewe, en Turquie, Aga Zari, âgé de 167 ans, marié 15 fois et père de 67 enfants ;
- 4) Un centenaire éclipsa tous les autres, c'est Henri Jenkins du comté de New-York, qui mourut à 169 ans.

La lecture des longues listes de centenaires dont sont truffés certains ouvrages a toujours de plus heureux effet sur le moral des lecteurs, surtout lorsqu'elles s'accompagnent de savoureux détails biographiques.

graphiques. Comment ne pas se sentir déçu, d'optimisme lorsqu'on apprend que tel jockey anglais montait encore à cheval à 100 ans passés, malgré les conditions déplorables d'hygiène dans lesquelles il vivait et « en dépit de l'absorption journalière de nombreux verres de whisky ?

Malheureusement, cette lecture a aussi pour effet d'induire en grave erreur. Dès la troisième page le lecteur non initié perd tout sens critique et se persuade que les centenaires envahissent les rues.

C'est pourquoi nous aurons recours à d'autres méthodes pour démontrer que l'être humain peut aspirer à une plus longue vie.

Nous en appellerons aux statistiques.

Apportons d'abord les résultats obtenus par Young. En 1905, il dépouilla les registres des Sociétés anglaises d'assurance sur la vie. Sur un million de décès, Young relève 30 centenaires, parmi lesquels un vieillard de 110 ans, un de 105 ans, un de 104 ans, quatre de 103 ans, sept de 102 ans, huit de 101 ans et sept de 100 ans.

Les résultats varient sensiblement selon les Compagnies d'assurance. Ainsi, les statistiques des actuelles de la Caisse Lafarge, créée en 1791, accusent une proportion de 100 centenaires pour 100.000. La Caisse de Post de Londres, indiquée un pourcentage de 4 pour 100.000, durant la période allant de 1877 à 1896.

La statistique turque de 1937 nous donne le chiffre impressionnant de 7.000 centenaires. Celle de Serbie de 1897 porte les résultats suivants : 434 centenaires, dont 21 vieillards de 126 à 140 ans, 123 de 115 à 125 ans, 290 de 105 à 114 ans.

Le recensement fait aux Etats-Unis à la même époque nous apprend que ce pays comptait un total de 3.891 centenaires.

Passons à l'annuaire statistique de France. Il indique 91 centenaires en 1930 et 119 centenaires en 1931.

Nous regrettons que le cadre de cet article ne nous permette d'apporter le témoignage d'autres statistiques car, pour la Russie, la Bulgarie et la Bolivie, les chiffres indiqués par les derniers recensements seraient encore plus probants.

Maintenant que nous avons constaté l'existence d'un nombre notable de centenaires, il nous reste à montrer que l'accroissement de la longévité humaine est chose possible et en voie de réalisation.

Quoi que puissent en dire certains bons esprits, les grandes raisons de vieillir et de mourir ne sont pas toutes en nous. Elles sont aussi hors de nous. L'influence de deux facteurs externes (microbes, régime, dépense physique,

etc.), sans être décisive, n'en a pas moins une importance qu'il serait dangereux de sous-estimer... Nous n'en voulons pour preuve que la longévité de plus en plus grande de l'homme. Les progrès immenses réalisés par l'hygiène, la médecine et la chirurgie jointes à l'accroissement général du bien-être, en sont les causes principales.

Les tableaux ci-dessous soulignent bien l'exacitude du fait :
Durée moyenne de la vie en France :
Au moyen-âge, 14 ans.
En 1779, 28 ans.
En 1800 à 1825, 32 ans.
En 1850, 37 ans.
En 1881, 40 ans.
En 1926, 45 ans (l'homme) ; 49 ans (la femme).
En 1946, 54 ans (l'homme), 59 ans (la femme).
Durée moyenne de la vie dans le Massachusetts :
Avant 1800, 35 ans.
En 1890, 43 ans.
Durée moyenne de la vie aux Etats-Unis :
En 1900, 49 ans.
En 1919, 51 ans.
En 1920, 56 ans.
En 1935, 59 ans.
La durée moyenne de la vie atteint son maximum, 59 ans, en Nouvelle-Zélande, pays de l'hygiène, de la prospérité, et son minimum, 25 ans, en Abyssinie, où la vie humaine peut être considérablement augmentée, verrons-nous bientôt le jour où tout le monde dépassera largement les 100 ans sans que ce soit un sujet d'étonnement ?

CHEMINS DE FER DE L'ETAT ÉGYPTIEN

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat Egyptien met en adjudication l'entreprise de lavage et repassage de ses linges blancs qui sont en usage dans ses trains et ses maisons de repos (rest-houses) (par exemple : toilettes, sacs de matelas, sacs de coussins, moustiquaires, serviettes de bain, serviettes à main, soutien-tête, nappes, couvertures de lit, etc.) qui peuvent être examinés à la gare du Caire (chambre des linges blancs) de toutes sortes sans distinction de dimension, et ceci pour la durée d'une année à partir du 1er mars 1950 jusqu'au 28 février 1951.

On peut prendre communication du cahier des charges à la Section « Al Sanf » au Service du Mouvement et des Marchandises dans l'immeuble de la gare du Caire.

La réception et la consignation de ces linges blancs se feront à la chambre des linges blancs à la gare du Caire.

Le lavage de ces linges se fera à la main et non à la vapeur ou mécaniquement.

Tout soumissionnaire devra soumettre son offre sur la base de prix par douzaine sans tenir compte de la qualité ou de la dimension des linges. Il devra accompagner son offre d'un dépôt préliminaire de 20 (vingt) livres égyptiennes qui sera remis à la caisse de l'Administration et le reçu sera joint à l'offre. Toute offre non accompagnée du dépôt en

question ne sera pas prise en considération.

La personne qui aura obtenu l'adjudication (l'adjudicataire) devra compléter le dépôt et le porter à L.E. 100 (cent livres égyptiennes).

Les offres seront adressées par poste expresse jusqu'au 23/2/50 à 10 h. a.m. dans une enveloppe cachetée avec la ciré rouge à l'adresse de Monsieur l'Inspecteur Général du Service du Mouvement de la Gare du Caire (Adjudication de lavage de linges blancs).

L'Administration est libre d'accepter ou de refuser toute offre sans pour cela en donner les raisons.

Fourniture de 5.000 poteaux pour télégraphe.
Réf. No. 334 G/3/85

Des offres seront reçues à la Direction Générale, Gare du Caire, Le Caire, jusqu'au 1er mai 1950 pour la fourniture de l'article ci-dessus mentionné.

On pourra se procurer un exemplaire du cahier des charges contre paiement anticipé de 100 m/m (non acceptable en timbres-poste) en s'adressant aux Magasins Généraux à l'aille ouest de la Gare du Caire, Le Caire, où à Gabbari, Alexandria.

Les demandes doivent être présentées sur du papier timbré.

On pourra se procurer des cahiers des charges du bureau de l'Ingénieur Inspecteur en Chef à Londres.

CE QUI PARAIT

THE GREEK SEDITION

(La rébellion grecque)

par F.A. VOIGT

Cet ouvrage est une étude sur la sédition qui a fait rage en Grèce, au cours des cinq dernières années, et sur sa signification au point de vue européen.

Le gouvernement grec actuel est jugé imparfaitement, certaines de ses faiblesses sont admises, mais les accusations de « fascisme » et de « réactionnaire », qui ont été formulées contre lui par ses adversaires, sont rejetées. L'accent est mis sur le caractère essentiellement impopulaire et anti-hellénique de la rébellion, qui a mis en action le système de représenter le mal comme étant le bien, et où les massacres et les raptus d'enfants sont perpétrés comme « devoirs philosophiques ». Les prétentions « rationalistes » de la révolte sont examinées, ainsi que son caractère de religion séculière moderne. La rébellion grecque n'est pas seulement une attaque contre l'Etat, c'est une attaque contre ses traditions, les coutumes et les croyances religieuses dont le village grec est le défenseur et le rempart.

Des pages sont consacrées aussi à l'extermination des églises grecques, au meurtre des leaders loyalistes, spécialement ceux connus pour leurs sympathies pro-britanniques et pro-américaines, meurtres qui sont une extension, au monde non-communiste, des « purges » pratiquées dans les pays sous contrôle soviétique.

Enfin, les méthodes militaires et techniques de la conspiration sont exposées, ainsi que les raisons pour lesquelles elle a été si près de réussir.

Cet ouvrage de plus de 250 pages, par la compétence et

SUR NOS ECRANS

LUST FOR GOLD

Voilà une œuvre qui s'apparente étroitement au fameux « Treasure of Sierra Madre », et à mon avis — c'est le plus beau des compliments qu'on lui puisse attribuer.

Il y a le même « climat », la même brutalité dans le réalisme des situations, la même psychologie chez ses personnages.

On a assez reproché aux Américains de noyer dans l'eau de rose leurs scénaris et de faire preuve d'un optimisme outrancier avec leurs happy endings. Hollywood, depuis quelque temps, s'ingénie à nous prouver le contraire et à nous offrir une nouvelle facette de ses multiples possibilités.

Non, « Lust for gold » n'est pas un western, ni une de ces somptueuses sagas de l'Ouest, genres dans lequel excellent les studios d'outre-Atlantique.

C'est un drame de la soif de l'or, cette passion dévorante qui s'empare de tout homme et le ravale souvent au rang de fauve, justifiant une fois encore l'adage « homo homini lupus ». L'homme est un loup pour son prochain.

Pour découvrir un filon aurifère d'une richesse fantastique, un homme n'hésite pas à tuer deux Mexicains qui l'ont devancé dans cette entreprise, ainsi que son propre associé. Plus tard, en butte à l'avidité de ceux qui l'entou-

rent, il tombera dans les rêts d'une femme qui n'en veut qu'à son or, mais la fine mouche s'éprend réellement de lui. Or, elle est mariée et l'homme se croyant trahi imaginera une diabolique vengeance qui aura la mort des trois protagonistes pour épilogue...

Glenn Ford et Ida Lupino sont parfaits et leurs personnalités dynamiques incarnent magnifiquement les deux principaux personnages avec un réalisme qui rendrait des points au verisme du cinéma européen.

Mais il y a plus et mieux en core. Sur ce drame s'enchaîne un autre qui, sous couleur de document, nous offre des thrills et de suspense admirablement amenés.

« Lust for gold » par l'originalité de son scénario et la perfection de son interprétation est parmi les films les plus intéressants de la semaine.

THAT DANGEROUS AGE

L'âge dangereux c'est celui d'une femme à l'automne, le bel automne de sa vie, alors qu'elle ne veut pas abdiquer, bien qu'épouse et mère, et qu'elle se croit négligée par son mari.

L'âge dangereux c'est celui où elle croit trouver une diversion dans l'amour d'un autre.

Mais il y a un autre danger... C'est celui d'une jeune fille qui s'éveille à la vie et à l'amour et qui s'éprend d'un homme sans se douter que c'est l'ami de sa mère.

L'ETRANGE ACCUSÉ D'UN ETRANGE PROCES

Le « Mage de Naples » acquitté d'un délit qui n'en est pas un. Le Ministère Public demande lui-même l'acquiescement de l'accusé. - La foule acclame le verdict

Achille d'Angelo, dit le « Mage de Naples » a comparu devant le Tribunal de Syracuse pour répondre du délit d'exercice illégal de la médecine. Le peu banal accusé était défendu par les avocats Salvatore Rispoli, du barreau de Syracuse; Giovanni Milana, du barreau de Catane et Franco di Lella, du barreau de Naples.

Le dénonciateur, Francesco Mangiafico, ne s'est pas présenté à l'audience.

Le déroulement du curieux procès avait attiré au Tribunal

un public énorme, appartenant à toutes les classes de la société. Même les couloirs du Palais de Justice étaient bondés de monde.

Le président, M. Francesco La Rosa, après avoir entendu la déposition des trois premiers témoins à décharge, le docteur Leopoldo la Rosa, l'avocat Giustino Bombacci et le Dr. Arturo Nicolita, et avoir été évidemment convaincu du bien-fondé de leurs déclarations, a demandé aux avocats de la défense s'ils voulaient renoncer à l'audition des autres témoins à décharge par eux cités, ce que les avocats acceptèrent avec empressement.

Le Ministère public, représenté par l'avocat Ugo Cassana, a immédiatement après demandé l'acquiescement de l'inculpé, le fait à lui reproché ne constituant pas un délit.

Pour la défense, seul l'avocat Franco di Lella prit ensuite la parole et, au cours de dix-sept minutes de plaidoirie, a esquissé, en touches réelle-

GALERIES NATIONALES

R.C. 23151. — 55, 59, RUE FOUAD Ier. — Phone: 22518.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES du RICHE MOBILIER DE STYLE ITALIEN et MODERNE de Mme V. DELMAR

au 40, Avenue Alexandre le Grand (Mazarin)

Hall et Fauteuils Renaissance italienne, petits meubles rustiques, tables et commodes, salon doré Louis XVI, banquettes anciennes arabes. — Lit et petits meubles de chevet style et fabr. florentins, chaises basses, canapés-lits, Salles à manger rustique, etc. — Salons et studio modernes capitonnés velours, petit bureau secrétaire, bibliothèques, etc. — Radio « Philco », Machine à Ecrire portative « Underwood », Machine « Singer ». — Grand choix de Gravures anciennes, Pirelli, etc. — Tableaux de Maîtres, Miniatures, petits miroirs dorés. — Broderie ancienne Jannina, tissus persans. — Bâilots Chine, Saxe, Sèvres, etc. — Argenterie, Vaisselle. — Rideaux marquise et velours, Tapis orsans. — Armoires, lits, chaises, tables, bureaux. — Ustensiles de cuisine, baignoire, chauffe-eau « Vesuvius », etc.

GRAND LOT DE LIVRES RELIES ET BROCHES.

Jours de Vente: Samedi 25 Février 1950, de 4 h. p.r. et Dimanche 26 Février 1950, à 10 h. 30 a.m.

VISITE: Vendredi 24 Février, dès 9 h. a.m.

5 % droit de criée. Vente au comptant.

Réception immédiate.

GEORGES P. VASSILOPOULOS, expert.

l'astrologue américain CLAY POLLAND



NOUVELLES de PARTOUT

REVUE DE LA PRESSE

Comment faire baisser le coût de la vie

S.E. Bahieddine Barakat pacha, ancien président de la Cour des Comptes, a déclaré au cours d'une interview de presse que la fixation du loyer des terres n'aurait pas à faire baisser le haut coût de la vie.

Si le loyer des terres doit être fixé à la moitié ou au quart des prix actuels, le bénéfice provenant des hauts prix du coton et d'autres produits agricoles ira aux fermiers au lieu d'aller aux propriétaires, a déclaré Barakat pacha.

On ne peut s'attendre à ce qu'un fermier vende son coton, son riz, son blé ou ses fruits et ses légumes à des prix inférieurs à ceux pratiqués sur le marché.

Selon l'opinion de Bahieddine Barakat pacha, les seuls moyens pratiques d'amener une baisse des prix est de s'assurer une fourniture suffisante de produits alimentaires, soit en les important, soit en augmentant la production locale.

Ce serait une erreur pour laquelle, a déclaré Barakat pacha, de penser que les hauts prix du coton sont la raison du haut coût de la vie. En fait, ce sont les textiles seuls qui en sont affectés.

La cordialité des relations égypto-suisse sort intacte de la crise

La Suisse publie aujourd'hui un manifeste pour exprimer ses regrets et proclamer ses sentiments amicaux envers l'Egypte

Les négociations commerciales égypto-suisse commenceront mardi prochain, comme prévu

Notre confrère AL-AHRAM écrit dans son édition de ce matin:

Après avoir atteint son point culminant, la crise des relations égypto-suisse a pris fin hier.

Hier, à 8 heures du soir, et pour la troisième fois — S.E. M. Henry Beat de Fischer Reichenbach, ministre plénipotentiaire de Suisse au Caire, s'est rendu au ministère des affaires étrangères où il a été reçu par le Dr. Mohamed bey Salah Eddine, ministre des affaires étrangères.

L'UNANIMITE DE LA COLONIE SUISSE A CONDAMNE LA CAMPAGNE DE PRESSE ANTI-EGYPTIENNE

Le ministre plénipotentiaire de Suisse a averti que la colonie suisse d'Egypte a, dans une unanimité absolue et sans pareille, condamné la campagne de presse anti-égyptienne. C'est pourquoi, cette colonie a décidé d'adresser à S.M. le Roi Farouk Ier, une lettre signée par chacun de ses membres, individuellement, pour exprimer à Sa Majesté son profond et sincère loyalisme.

et que les articles incriminés ne peuvent, en aucune manière, être considérés comme exprimant l'opinion officielle.

Le Président de la Confédération Helvétique a prié le ministre plénipotentiaire d'Egypte de faire part au gouvernement d'Egypte de son vœu sincère que cette campagne injuste ne laisse aucune trace sur les relations amicales entre les deux gouvernements et les deux peuples.

LES RELATIONS COMMERCIALES EGYPTO-SUISSES

Devant cet état de choses, nous sommes en mesure d'affirmer (poursuit notre confrère AL-AHRAM), que le ministre égyptien des affaires étrangères a accepté les explications du gouvernement de la Confédération Helvétique et qu'il sera heureux de recevoir dimanche les membres de la délégation commerciale suisse, pour entrer avec eux, le mardi 28 février, dans des négociations économiques et commerciales.

M. de Fischer s'est rendu hier, à 10 heures du matin, au ministère des finances, où il a rencontré le Dr. Zaki Abdel Motal, ministre des finances. Leur entretien a duré une demi-heure. Et bien qu'il soit insu, le ministre de Suisse ait déclaré à la presse qu'il s'agissait d'une simple visite de courtoisie, nous sommes en mesure d'affirmer que la conversation entre les deux ministres a roulé sur l'avenir des relations commerciales entre les deux pays et sur l'accord destiné à conclure les négociations qui commenceront mardi prochain.

LE RAPPORT DU MINISTRE D'EGYPTE A BERNE

Au moment où le ministre plénipotentiaire de Suisse au Caire portait à la connaissance des autorités responsables du Gouvernement égyptien la décision prise par son pays de publier le manifeste dont s'agit, le ministre égyptien des affaires étrangères achevait d'étudier le rapport qu'il avait reçu dans la matinée d'hier du ministre d'Egypte à Berne.

Le ministre d'Egypte en Suisse Abdel Kérim Safouat bey, fait part dans son rapport de l'entretien qui s'est déroulé entre lui et M. Petitpierre, président de la Confédération Helvétique, pour résoudre la crise.

On a relevé dans ce rapport les trois points suivants:

- 1) C'est M. Petitpierre lui-même, président de la Confédération Helvétique, qui a adressé l'invitation au ministre d'Egypte à Berne de venir s'entretenir avec lui au sujet de la crise, alors qu'il est d'usage que les invitations de ce genre soient adressées par le Directeur du Département Politique du Gouvernement Fédéral, département qui correspond chez nous au ministère des affaires étrangères.
- 2) Le Président de la Confédération Helvétique a exprimé ses regrets pour la mauvaise impression produite par la campagne de certains journaux suisses. Il a tenu à affirmer au ministre égyptien que le gouvernement de la Confédération Helvétique n'a été affecté par ce qui a été publié contre l'Egypte.

L'ATTITUDE DES GRANDS JOURNAUX SUISSES

Au sujet de la campagne menée contre l'Egypte par certains journaux suisses, les grands quotidiens de Suisse écrivaient hier:

Bien que le ton de certains articles fut jugé regrettable, il ne s'agit là que de publication d'importance secondaire et aucun journal sérieux n'a pu commettre une telle erreur.

L'examen du statut de Jérusalem au conseil de tutelle

Genève, 24 (AFP) — Le Conseil de tutelle a examiné cet après-midi les articles 23 à 36 du statut international de Jérusalem, élaboré en 1948. Malgré les appels répétés de M. Garreau, les membres du Conseil, même sur les stipulations fondamentales, ne semblent pas en mesure de formuler des propositions concrètes.

C'est ainsi que, sur l'article 32, qui se réfère encore à une union palestinienne dont la réalisation est aujourd'hui impossible, le Conseil n'a pas pu suivre la suggestion britannique proposant de faire appel aux experts afin d'établir, pour remplacer l'article 23, le plan de vie économique pour la future Jérusalem, sous le régime international.

Le délégué de l'Irak a déclaré s'opposer à cette suggestion, pour aussi longtemps que le Conseil n'aura pas décidé par un vote de rester strictement dans la voie tracée par l'Assemblée générale.

PETITES ANNONCES

Offre et demande

d'emplois

8611 SOCIETE INDUSTRIELLE demande steno-dactylographe française expérimentée, connaissances de l'anglais et de l'arabe. Nationalité égyptienne de préférence. Ecrire B.P. 779.

1221 JEUNE HOMME connaissant parfaitement travail bureau coton, cherche poste accepterait responsabilités. Ecrire à «Coton» B.P. 732 Alex.

On offre

A VENDRE: Un moteur avec sa résistance, marque Comprom Parkinson Ltd., de 2 H.P., Monophasé, 200 Voits, 40 Cycles, 75 Ampères, en état de neuf. Ecrire à «Moteurs» B.P. 6 Alexandrie.

EXCELLENTE AFFAIRE. A céder cause départ, grand bureau central et téléphone. Loyer avant-guerre. Avec représentations et petit stock articles très intéressants. Prix très avantageux. Ecrire à «Occasion exceptionnelles» B.P. 624 Alexandrie.

A LOUER

chambre meublée pour Monsieur seul, position centrale. Ecrire à A.C. B.P. 824.

A LOUER appartement meublé quatre pièces, proximité Place Mohamed Aly huit liv. par mois, téléphone 71091.

L'ancien président du conseil irakien aurait réussi dans sa mission

Prochaine réouverture du pipe-line de HAIFA?

(De notre rédaction du Caire) Nous apprenons de source étrangère que le voyage de Nouri El-Said pacha à Londres a été couronné de succès.

Les observateurs au Caire n'attachent pas grand crédit à la raison officielle de ce voyage: l'achat de métaux à tisser par l'Irak, mais considèrent que la rentrée de Nouri pacha en Irak sera marquée par l'application d'une nouvelle politique, sur laquelle l'accord a été conclu à Londres.

Certains milieux diplomatiques pensent que des contacts officieux ont été établis par Nouri pacha à Londres pour la révision du traité anglo-irakien, et que les négociations ad hoc pourraient commencer dès le début du mois prochain.

Ces mêmes milieux pensent qu'il n'y a pas lieu de s'attendre à de nouveaux troubles en Syrie, avant l'aboutissement de ces négociations.

Au Caire, par où a passé hier matin Nouri pacha en route pour Bagdad, on considère généralement que l'homme d'Etat irakien est porteur de suggestions britanniques pour la réouverture du pipe-line de Haifa. La fermeture de cette fois-ci officielle des raffineries de ce port, aurait été décidée par Londres dans le but de démontrer à Bagdad que la Grande-Bretagne n'est pas disposée à maquignonner davantage à ce sujet et qu'elle

LETTRE DE MENACES A M. GARREAU

Au début de la séance le président, M. Roger Garreau (France), a donné lecture d'une lettre de menaces qu'il reçut d'une organisation terroriste arabe de Palestine, se terminant par ces mots: «Souvenez-vous de Bernadotte».

La lettre de menaces a été postée en Egypte. Elle reproche à M. Garreau de ne pas suivre les directives de l'Assemblée des Nations Unies dans la question de Jérusalem. Elle l'accuse de s'être laissé acheter par les Juifs, alors que 100.000 Arabes attendent les décisions du Conseil pour rentrer dans leurs foyers à Jérusalem.

Les auteurs de cette lettre déclarent qu'elle constitue un dernier avertissement.

Après avoir donné au Conseil connaissance de ce fait, M. Garreau a fait observer qu'il fut toujours, personnellement, en faveur de l'internationalisation de Jérusalem. Il se demande si la lettre émane d'un mauvais plaisant ou d'une organisation réelle.

Le délégué de l'Egypte a déclaré alors la parole et s'est déclaré prêt à écrire à son gouvernement pour lui demander d'ouvrir une enquête.

Le texte de la lettre et son enveloppe seront donc remis au délégué de l'Egypte.

COMPAGNIE DU CANAL DE SUEZ

La Compagnie du Canal de Suez recherche, par contrats temporaires renouvelables, mais sans que la durée totale des contrats ne dépasse 2 ans, des surveillants de chantiers de constructions, de préférence âgés de 45 à 55 ans, ayant compétence sûre et éprouvée par longue pratique des chantiers et connaissant langue arabe et française. Ingénieurs diplômés s'abstenir. Les candidats sont invités à adresser leurs mandats avec référence «à Chel Deuxième Section» à Compagnie du Canal — Ismailia.

En attendant l'abolition de la loi martiale: la censure sur le courrier et les dépêches. — En marge de l'incident entre l'Egypte et la Suisse: la propagande égyptienne doit être systématiquement organisée. — L'aménagement des grandes villes.

LA CENSURE SUR LE COURRIER ET LES DEPECHEES

La Chambre des députés vient d'approuver le projet-loi relatif à l'abolition de la loi martiale en Egypte et a accueilli, avec des applaudissements chaleureux et approbateurs, la déclaration du ministre de l'Intérieur renonçant à l'art. 13 du projet selon lequel toutes les personnes précédemment internées et qui viennent d'être libérées soient considérées comme suspectes.

L'AHRAM, qui se réjouit de cette attitude de la part du gouvernement, demande une nouvelle mesure de tolérance en ce qui concerne les dispositions du projet-loi en question qui maintiennent pour une année encore la censure sur le courrier et les dépêches.

Certes, le gouvernement n'avait pas prévu la restriction précitée que pour des raisons de sécurité publique, mais l'opinion publique qui s'est rebellée contre le maintien des restrictions de la loi martiale ne pouvait que réclamer au porte-parole du ministère une attitude de tolérance pour laquelle elle l'a remercié par l'organe de l'Assemblée législative.

LA SECURITE PUBLIQUE NE PERDRA RIEN

Le gouvernement vient brutalement renonçant à l'une des dispositions du projet-loi abolissant l'état d'exception, la sécurité publique ne perdra rien de tout.

Aussi bien nous osons lui demander de faire preuve, une fois de plus, d'une attitude de tolérance au cours de la prochaine discussion du projet devant la haute assemblée en vue de l'abolition d'une des dernières restrictions dont nous avons demandé, avec toute l'opinion publique, l'abolition.

LA CENSURE SUR LE COURRIER

Il s'agit de la censure sur le courrier et les télégrammes ex-

pediés d'Egypte ou reçus en Egypte. Cette censure doit être maintenue pour une année encore en vertu du projet-loi relatif à l'abolition de l'état de siège, mais il s'agit là d'une restriction qui nous pèse lourdement.

Aussi bien souhaitons-nous de voir le porte-parole du gouvernement, durant la prochaine discussion devant la haute assemblée, renoncer encore à cette disposition pour recevoir une nouvelle expression de gratitude.

En agissant de cette façon, le nouveau ministère prouvera bien qu'il aura tenu sa promesse, faite avant l'avènement du parti wafdiste au pouvoir, de supprimer tous les vestiges de la loi martiale.

LA PROPAGANDE A L'ETRANGER

Commentant l'incident qui vient d'éclater entre la Suisse et l'Egypte et qui a perturbé les relations entre les deux pays, le MISRI écrit:

LA VISITE DES JOURNALISTES SUISSES

L'année dernière, des journalistes suisses furent invités à visiter l'Egypte et cette visite fut une réussite. Ils rentrèrent dans leur pays et écrivirent des articles élogieux sur l'Egypte et les Egyptiens.

UN EXEMPLE DE LA FRANCE

Nous voudrions saisir l'occasion qui s'offre pour dire que nous souhaitons voir notre mi-

nistère des Affaires étrangères adopter le système établi en France ou le ministère tient les dirigeants de l'opinion française, journalistes, sénateurs et députés, au courant de ce qui se publie, à l'étranger, sur ce pays, au moyen d'un bulletin secret.

CONFISCATIONS

Mais ici, dans ce pays, nous confisquons purement et simplement les journaux qui écrivent contre nous et c'est ainsi que nous ne sommes pas à même de leur répondre.

Maintenant une campagne est déclenchée contre nous dans certains journaux suisses et les relations entre les deux pays se sont, à tel point détériorées que le monde extérieur croit qu'un état de guerre pourrait résulter entre nous et la Suisse.

Cette année, nous avons invité des journalistes français et des journalistes italiens, bientôt des journalistes belges vont nous rendre visite.

Il aurait fallu agir lentement en l'occurrence et n'inviter cette année que les journalistes d'un seul pays pour organiser notre propagande intérieure avant d'inviter d'autres journalistes étrangers.

Cette propagande aurait dû faire état des programmes envisagés pour le développement du pays. Il ne suffit pas, en effet, de prononcer des allocutions de bienvenue en français ou en italien. Ce qui importe c'est de donner l'occasion aux journalistes étrangers qui nous rendent visite d'obtenir toutes les informations dont

ils peuvent avoir besoin sur l'Egypte.

Par ailleurs, nos relations avec ces journalistes étrangers ne doivent pas s'arrêter à leur visite chez nous. Nous devons continuer à entretenir avec eux des relations d'amitié par l'intermédiaire de nos ambassades et de nos légations.

L'AMENAGEMENT DES VILLES

Par ailleurs, le MISRI souligne l'importance de l'aménagement des villes égyptiennes et tracant un contraste entre Le Caire et Alexandrie, d'une part, et les autres villes de l'intérieur, notre confrère relève:

Un coup d'oeil sur les villes de l'intérieur, comme Tantah, Benha ou Zagazig suffit à nous faire toucher du doigt le grand contraste qui existe entre les deux grandes cités égyptiennes et les autres agglomérations urbaines.

Au Caire, des autos luxueuses circulent sur la voie publique, mais existait-il des routes carrossables dignes de ce nom dans la Capitale?

Le Caire est sans doute la plus grande ville du continent africain mais elle continue à donner l'aspect d'une ville de contrastes, une cité où l'époque du moyen-âge voisine avec les temps modernes.

Il nous faut construire des jardins publics, des autostrades, aménager en un mot nos grandes cités afin de donner à nos visiteurs étrangers la mesure de notre civilisation.

Les premières élections municipales du Caire

On est en train de prendre les premières dispositions pour élire les membres de la commission municipale du Caire. Le gouvernement de la Capitale prépare les listes d'électeurs. Aussitôt qu'elles seront établies et affichées, un arrêté du ministre compétent fixera les circonscriptions dont chacune doit comprendre deux circonscriptions limitrophes de la Chambre des députés.

La date des élections sera fixée par décret, sur proposition du ministre des Affaires municipales et rurales.

UNE CONFERENCE DE PRESSE AU CAIRE

M. de Fischer a également informé les départements compétents au ministère des affaires étrangères qu'il a décidé de tenir, cet après-midi, à 4 h., à la Légation de Suisse au Caire, une conférence de presse au cours de laquelle il donnera lecture de ce manifeste.



Romeo et Julieta
Le Cigare Parfait
Romeo Julieta
L'AROME DE LA HAVANE
EN VENTE PARTOUT
Agent Exclusif: ZINDEL COHEN
15, Place Mohamed Aly — Tél. 27153 — R.C.A. 37355

CE SOIR
GRANDE FETE ESPAGNOLE
avec le formidable trio
CARMEN, MARITINA
et **ANTONIO**
et toutes les attractions
avec
COLETTE MARS
LA GRANDE VEDETTE DE LA GRANSON
à 11 h. p.m. précises
les attractions commencent
au
NIGHT CLUB SAN STEFANO

ANTOINE GANADIOS
Expert Commissaire-Priseur
Tél. 24170 — R.C.A. 32528

SAMEDI 25 FEVRIER, à 4 h. p.m.
DIMANCHE 26 FEVRIER, à 10 h. 30 a.m.
VENTE AUX ENCHERES
du BEAU MOBILIER FRANÇAIS
garnissant l'appartement de
Monsieur M. S.
305, AVENUE FOUAD Ier — SPORTING — RAMLEH
(Halle Pont Smouha)

Salon Régence à Haut Dossier ouvert Soleries (Paris) —
Salle à Manger Acajou Louis XVI, garnie Brouze et Fumoir
Noyer sculpté et Canne couvert Velours (Paris) — Lanternes
et Lustres garnis Cristaux (Paris) — Mobilier de Bureau
Chêne style Renaissance — Tapis Persans — Rideaux
Velours et Soie — Chambres à Couches (Paris) — Armoires
Acajou garnies glaces — Tableaux — Bibeaux — Argenteries
— Bureau garni Bronze (Paris) — Bain, Chauffe-bain,
«Vesuvius» et «Butagaz» — Cuisine, etc. etc.
VISITE: VENDREDI 24 FEVRIER, dès 10 h. a.m.
Commissaire-Priseur:
ANTOINE GANADIOS,
Expert.

Imprimerie PROCACCIA, Tél. 28628 (3 lignes)

LES "ETOILES DE PARIS"
Ballet de jeunesse et de charme
débuteront
CE SOIR
AU
Carlton



dans la Revue
"PARADE de BEAUTE"